

## **Avez-vous eu une consultation via la télésanté? Une consultation publique pour les usagers qui ont utilisé ce service est en cours**

---

**Joliette, le 21 mars 2023** - À l'instar de toutes les régions administratives du Québec, la Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire informer la population de l'ouverture d'un sondage à remplir en ligne pour les usagers qui ont fait appel aux services de la télésanté dans la dernière année. Cette consultation publique, mise en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), sera en ligne jusqu'au 16 avril 2023.

Ce sondage se veut un outil pour améliorer le déploiement des services de la télésanté au Québec et s'assurer que les soins prodigués de manière virtuelle demeurent des soins de qualité et centrés sur les usagers. Le MSSS souhaite recueillir l'avis de la population qui a bénéficié de ce service au cours des 12 derniers mois. Les usagers qui désirent participer au sondage peuvent remplir le questionnaire en ligne via le lien suivant : <http://bit.ly/3ZOoOyj>.

### **À propos de la télésanté**

Au cours des dernières années, la télésanté a été propulsée au premier plan. La télésanté vise à rendre accessibles et de façon sécuritaire des services cliniques aux usagers à distance et elle permet d'offrir des services de santé qui s'intègrent à l'offre de soins courante. Les personnes intéressées à obtenir leur consultation en format virtuel peuvent en faire la demande auprès d'un professionnel de la santé.

Pour plus d'informations au sujet de la télésanté, vous pouvez visiter notre site Web à l'adresse suivante : [ciyss-lanaudiere.gouv.qc.ca/telesante/](http://ciyss-lanaudiere.gouv.qc.ca/telesante/).

- 30 -

**Source :** Service des communications